

LE PROJET PEDAGOGIQUE DU JARSDIN

Volet pédagogique

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	3
LA STRUCTURE DU JARS'DIN	4
LA CHARTE DU JARS'DIN	5
LA CHARTE DE COLLABORATION DU PERSONNEL EDUCATIF	6
LES POSTURES INCONTOURNABLES ET LA MISSION DU PERSONNEL EDUCATIF	8
LES TEMPS D'ECHANGE FORMELS ET INFORMELS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION	9
LE PERSONNEL EDUCATIF REMPLACANT	11
LE PROCESSUS D'INTEGRATION	13
LES PASSAGES	15
LA COLLABORATION AVEC LA FAMILLE	16
LES ENTRETIENS DE FAMILLE.....	18
L'OBJET TRANSITIONNEL	19
LE JEU.....	20
LA TRANSGRESSION DES LIMITES	22
LE MOUVEMENT ET LES SORTIES	24
L'ALIMENTATION	25
LE SOMMEIL.....	27
LA PROXIMITE AFFECTIVE, LE DEVELOPPEMENT PSYCHO-SEXUEL ET L'INTIMITE	28
L'ENFANT MALADE	29
DIVERS THEMES PEDAGOGIQUES ET PROJETS INSTITUTIONNELS.....	30

PREAMBULE

Le Jars'din a ouvert ses portes en août 2012. Nous sommes placés, jour après jour, devant le défi de faire grandir un lieu d'accueil chaleureux en faveur des enfants et de l'enfance, et de renforcer de manière permanente la qualité de cet accueil.

LE SENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Ce document est le fruit de plusieurs heures de réflexion, de discussions, d'ajustements, de moments passés autour de valeurs et principes éducatifs auxquels un groupe de personnes a décidé d'adhérer. L'élément moteur est clairement celui de pouvoir s'affilier autour d'un projet concret et solide, dans le but de constituer des repères rassurants pour le personnel éducatif et les enfants. L'objectif est donc d'armer le personnel éducatif de jalons sur lesquels elle pourra prendre appui lors des différents moments de la journée, en commençant par l'accueil d'un enfant et de ses figures parentales, et en passant par la collaboration avec ses collègues.

Le projet pédagogique peut nous faire penser aux fondations d'une maison : solides, cachées mais indispensables. Ce projet est vivant, car il évolue, change, se confronte aux différentes réalités en lien à l'évolution des sociétés (personnes, famille, générations passées et futures) et il peut, à tout moment, être interrogé, revisité, ajusté. Il est également à percevoir comme un idéal pédagogique à atteindre : il peut arriver que la réalité empêche de l'appliquer partiellement. C'est là tout le défi du personnel éducatif de confronter et d'imbriquer le travail réel à ce qui est théorisé ici.

LES DESTINATAIRES DU PROJET PEDAGOGIQUE

En premier lieu, ce document est destiné au personnel éducatif afin que tous les membres qui le composent puissent, en connaissance de cause, adhérer à la pédagogie et au projet proposés, être au clair sur la mission qui leur est donnée, sur les attentes et les valeurs de celle-ci, et permettre, finalement, de développer un sentiment d'appartenance.

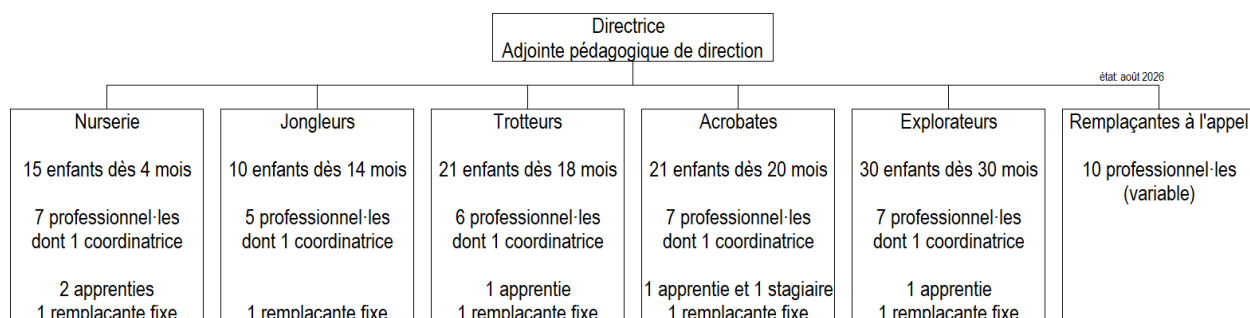
En deuxième lieu, il est destiné à la famille de l'enfant que nous accueillons. En lisant ce document, ils doivent pouvoir visualiser comment leur enfant vit une journée en garderie, quelles sont les valeurs institutionnelles, ainsi que les principes et les fondements de l'accueil éducatif. Ils peuvent nous interroger sur notre fonctionnement et notre orientation afin d'avoir une vision encore plus claire quant à la mission qui nous a été confiée et au sens que nous donnons à celle-ci.

LA STRUCTURE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Il est, pour des soucis de clarté, divisé en deux volets : le volet pédagogique, ici présent, et le volet protocolaire. Le second volet est utile au personnel éducatif uniquement, car c'est un outil de travail, mais peut bien entendu être lu par tous, en en faisant la demande à la direction¹ du Jars'din.

¹ Quand, dans ce document, nous parlons de direction, nous entendons par là directrice ou adjointe pédagogique de direction, selon leur présence et selon le degré d'urgence.

LA STRUCTURE DU JARS'DIN



LA CHARTE DU JARS'DIN

La charte a pour but de présenter la finalité, les missions et les valeurs qui sous-tendent la qualité d'accueil au Jars'din. Elle est destinée aux familles mais aussi au personnel éducatif pour qu'il puisse donner un sens à ses actions professionnelles.

Nos FINALITÉ

Assurer un **accueil de qualité** par du personnel éducatif formée dans la prise en charge de l'enfance en donnant la possibilité à tout usager, quel que soit son statut social, culturel ou économique, de bénéficier de nos services.

Nos MISSIONS

Accueillir l'enfant dans le **respect de son individualité**, favoriser son propre développement afin qu'il s'intègre et vive harmonieusement en collectivité, puis en société.

Garantir la sécurité psycho-affective de l'enfant.

Etablir un lien de confiance avec la famille et l'entretenir par une communication transparente et authentique.

Encourager l'enfant à la découverte, le sensibiliser à la différence.

Nos VALEURS

Respect de l'individu et de son rythme

S'engager à respecter, au quotidien, le rythme évolutif de chaque enfant tout en l'intégrant à la collectivité, en le stimulant vers de nouvelles découvertes. Notre engagement est en faveur du respect des besoins de l'enfant, en tenant compte des réalités de la vie en collectivité.

Non productivité

Ne pas attendre de l'enfant qu'il fournisse des prestations de rendement. La petite enfance est la période pendant laquelle les apprentissages doivent être constamment liés à la notion de plaisir. Pas de concurrence, ni de compétition, nous offrons à l'enfant un espace de découverte dans lequel il peut apprendre selon ses choix et ses envies.

Autonomie

Amener l'enfant à atteindre sa propre autonomie, dans un esprit de le faire grandir. L'autonomie est un apprentissage constant de la construction de l'indépendance.

Découvrir et cultiver l'échange, stimuler les relations humaines

Créer une ambiance qui favorise les échanges pour que les relations interpersonnelles puissent apporter à l'enfant le sens d'attachement et les autres émotions qui lui permettront d'évoluer dans un climat rassurant et sécurisé.

L'accueil en collectivité de la petite enfance est un métier en constante évolution qui doit régulièrement tenir compte des réalités et des changements sociaux, politiques et culturels. Le personnel éducatif du Jars'din agit avec professionnalisme, dans le respect du code déontologique de la profession, en proposant un accueil fondé sur des valeurs fortes en tenant compte de chaque individu.



LA CHARTE DE COLLABORATION DU PERSONNEL EDUCATIF

Toute personne travaillant au Jars'din s'affilie à cette charte et contribue à ce que son contenu soit cohérent avec sa propre pratique. Son respect permet à chacun d'évoluer dans un cadre sécurisant et donc d'être pleinement en confiance pour placer l'enfant au centre de sa pratique. Elle est déclinée en **trois valeurs**, pour chacune d'elle **plusieurs mots-clés** la définissent et la complètent :

COMMUNICATION

Authenticité – Circulation de l'information – Ecoute – Ouverture – Partage – Humour – Humeur égale – Interdépendance – Franchise – Bienveillance

Je m'engage à :

- connaître et utiliser, voire interroger si besoin, les outils de communication, de transmission et de circulation de l'information.
- transmettre à mes collègues toute information utile en lien avec l'accompagnement de l'enfant et avec notre travail en général.
- maintenir une communication fluide et exhaustive, quel que soit mon degré d'affinité avec une collègue.
- exprimer mes opinions et mes désaccords à mes collègues, verbaliser mes actions, mes attentes et mes demandes de façon bienveillante (ton, attitude, paroles).
- être à l'écoute de mes collègues, accueillir leurs demandes et leurs remarques, en restant ouvert, en essayant d'y voir le sens, le côté constructif, l'éventuel besoin derrière (rejoindre l'autre où elle est).
- questionner ma collègue sur tout acte ou parole qui ne serait pas clair pour moi et reformuler si besoin.
- être authentique, congruente avec moi-même. Dire vraiment ce que je pense et ressens (des oui qui sont des vrais oui).
- parler en « je », c'est-à-dire m'exprimer en mon nom, prendre la responsabilité de mes propos. Ne pas trianguler, éviter les commérages.
- me donner le droit de reporter une discussion si les émotions sont trop fortes.
- utiliser l'humour pour amener de la légèreté ou aider à relativiser, ne pas utiliser l'ironie ni le sarcasme pour faire passer des messages.

RESPONSABILITE

Autonomie – Implication – Engagement – Fiabilité – Confidentialité – Exemplarité – Motivation

Je m'engage à :

- connaître et respecter notre mission et la ligne pédagogique du Jars'din.
- connaître et respecter la place, le statut, les responsabilités de chaque membre de l'équipe et travailler en complémentarité.
- connaître et respecter les décisions prises en équipe, même en mon absence (par exemple lors d'un colloque).
- traiter chacune de mes collègues de façon équitable, me comporter de façon respectueuse et constructive.
- respecter les délais fixés pour les tâches pour lesquelles je me suis engagée.
- demander de l'aide à mes collègues si j'en ressens le besoin (par exemple passage de relais, pause), afin de garantir un accompagnement de qualité.



- faire preuve de « courage relationnel » en reprenant, factuellement et dès que possible avec la personne concernée :
 - o une situation où ses paroles ou ses actes m'interpellent, me questionnent, me dérangent.
 - o une situation où il y a dysfonctionnement, et transmettre à la direction s'il n'y a pas d'évolution.
- être proactif lors de situations qui perturbent, questionnent, bloquent, démotivent. Quelques pistes :
 - o « déposer mon sac » auprès d'une personne ressource (collègue, coordinateur de groupe, direction).
 - o demander de l'aide auprès d'une personne ressource.
 - o proposer des solutions, selon mes besoins.
- m'engager et m'impliquer dans les projets de groupe et les projets institutionnels. Innover.
- veiller à ce que ma sphère privée n'envahisse pas la sphère professionnelle.

SOLIDARITE

Entraide – Confiance interpersonnelle – Relation gagnant/gagnant – Reconnaissance – Esprit d'équipe – Tolérance – Flexibilité – Volonté de travailler ensemble

Je m'engage à :

- me référer à notre mission commune pour prendre du recul au niveau de la collaboration. Nous sommes toutes là pour la même raison : assurer le bien-être des enfants.
- soigner les liens avec mes collègues, en privilégiant une stabilité d'humeur et en utilisant les outils de communication à disposition.
- dans les moments communs (repas par exemple), maintenir une vision globale, être attentive à la réalité de mes collègues et donner un coup de main si nécessaire.
- vérifier, questionner ma collègue si je perçois un besoin (aide, passage de relais, ...) et proposer mon aide le cas échéant.
- différer une absence (pause, matériel à chercher, autre) dans le cas où la dynamique du groupe nécessite ma présence, ceci dans un but d'éviter de mettre mes collègues dans une situation inconfortable et de péjorer la qualité de la prise en charge, alors que c'est évitable.
- percevoir, respecter et reconnaître les compétences et spécificités de chacune de mes collègues.
- accepter des fonctionnements différents et voir ce qu'il y a de positif et complémentaire chez l'autre. La contribution de chacune est utile et nécessaire pour remplir notre mission.
- m'impliquer dans la vie de mon équipe, me sentir concernée par son bien-être, son évolution.

LES POSTURES INCONTOURNABLES ET LA MISSION DU PERSONNEL EDUCATIF

8

Le personnel éducatif veille à ce que l'objet transitionnel soit **toujours** à disposition de l'enfant.

Il se met à la hauteur de l'enfant et le regarde quand il lui parle.

Il prévient toujours l'enfant avant de le toucher (quand il met la bavette, quand il s'apprête à le moucher, quand il pousse sa chaise, ...). Il verbalise au maximum ses gestes.

Il fait confiance à l'enfant, respecte ses capacités de l'instant, sans attente supplémentaire. Il encourage l'enfant, ses initiatives. Il privilégie l'activité autonome chez l'enfant, favorisant ainsi l'expression de soi et nourrissant sa confiance en lui.

Il offre à l'enfant un environnement sécurisant et favorisant la découverte, au travers notamment de l'aménagement de l'espace, du matériel mis à disposition et de son positionnement dans l'espace.

Le plus souvent possible, au moins une ou un membre du personnel éducatif reste au sol, disponible, attentif et observateur. Sa présence et son regard bienveillants sont essentiels à son besoin de sécurité affective.

Il respecte au mieux le rythme de l'enfant, en tenant compte de son individualité dans la collectivité. L'enfant est appelé par son prénom, et non par un surnom, et est appelé le plus souvent possible de manière individuelle.

Il garantit en tout temps la sécurité physique des enfants, notamment en maintenant une vision globale des enfants dont il a la responsabilité.

Il propose des activités à l'enfant, mais ne les impose pas. Il adapte sa prise en charge pour réguler la dynamique du groupe selon les besoins du moment (besoin de sortir, de se poser). Il fait preuve d'innovation et de créativité dans ce qu'elle propose aux enfants (activités, matériel, aménagement). Il peut participer activement, jouer avec les enfants.

Il oriente constamment son action en fonction du besoin de l'enfant, se posant les questions suivantes : quel est le besoin de l'enfant derrière tel comportement ? Que nous « dit-il » quand il se comporte ainsi ?

Il ne prononce pas de paroles négatives, blessantes ou jugeantes concernant l'enfant et/ou sa famille. Il ne parle pas d'un enfant et/ou de sa famille « au-dessus » de la tête de l'enfant. Soit il l'implique dans la discussion, soit il en parle quand il n'est pas présent.

Il accueille chaque famille, telle qu'elle est, sans aucune exception en lien à des valeurs, croyances ou appartenances qui seraient autres que les siennes. Il est à l'écoute et tient compte des besoins et des émotions de la famille.

Il travaille en collaboration avec ses collègues, les sollicite, s'appuie sur eux et les soutient. Le personnel éducatif, pendant son travail et en présence des enfants, cultive des relations professionnelles.

Il reconnaît ses propres émotions, est apte à les partager et à s'en distancier.

Il se questionne, réfléchit, se remet en question, base ses actions sur les valeurs pédagogiques institutionnelles, et non pas sur ses valeurs personnelles. Il élargit son savoir, développe ses connaissances pour apporter des changements favorables à la vie en collectivité.

LES TEMPS D'ECHANGE FORMELS ET INFORMELS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION

LES TEMPS D'ECHANGE FORMELS ENTRE PROFESSIONNEL·LES : LES COLLOQUES

Hormis pendant la période estivale et les jours fériés, chaque équipe a un colloque :

- une fois par mois, le lundi ou le mardi (en alternance), de 18h30 à 20h30, avec l'équipe au complet.
- une fois par semaine, sur le temps de midi, de 12h30 à 13h30, en équipe réduite.

Les apprenti·e·s et les stagiaires participent aux colloques.

Chaque équipe se réunit de manière autonome et traite les sujets propres à l'équipe. Le groupe est garant du bon déroulement du colloque et travaille dans une intention constructive. Chaque personne est responsable de s'impliquer dans ces temps d'échanges, de s'exprimer, de donner son propre avis, de façon authentique et avec respect.

De manière exceptionnelle, le colloque mensuel du lundi/mardi soir peut se mener avec l'ensemble de l'institution. Il s'agit généralement d'un moment de formation interne (intervenant externe) ou alors de l'organisation de moments festifs.

Les colloques ont pour but de se centrer sur les aspects pédagogiques de chaque groupe. Ils sont un espace clé pour prendre le recul nécessaire au bon déroulement du quotidien et à la prise en charge des enfants, tout en étant également l'espace où les décisions sont prises par l'équipe.

Les colloques sont un moment de prédilection pour traiter ce qui est de l'ordre de l'organisationnel, tout étant idéalement aussi un lieu d'échanges sur les aspects pédagogiques. Ce sont aussi des moments privilégiés pour les équipes où elles peuvent s'exprimer librement, une ressource face aux questionnements et/ou difficultés, un canal de communication pour interroger, évaluer, maintenir le fil rouge et la cohérence éducative. Ils sont indispensables pour réinterroger de manière constante la pertinence de nos actions éducatives et le sens qu'on leur donne. Le temps du colloque doit donc favoriser :

- l'échange autour des pratiques et de leur harmonisation.
- l'évaluation des projets spécifiques aux groupes.
- les objectifs et projets pour chaque enfant (porter un regard qualitatif permettant de mettre en place un accompagnement spécifique pour chacun).
- le questionnement du sens de nos actions.
- la prise de recul, grâce au nombre de participants, dans les situations qui nous touchent plus particulièrement.

Le personnel éducatif restitue, au travers du PV, l'essentiel du contenu des échanges et les décisions prises.



LES TEMPS D'ECHANGE INFORMELS ENTRE PROFESSIONNEL·LES

Utiliser au mieux les temps d'échange informels est essentiel au vu des grandes équipes éducatives qui composent le Jars'din. Les 3 moments qui amènent clairement une plus-value en termes de collaboration et de circulation de l'information sont :

- les petits déjeuners sur le groupe d'accueil
- le moment d'échange entre professionnel·les à 10h30
- le moment d'échange entre professionnel·les à 13h30

Ces temps sont définis comme informels car ils se passent en présence des enfants, ce qui nécessite quelques précautions. Si deux professionnel·les échangent, il est important de le verbaliser aux autres membres du personnel éducatifs présents afin que l'attention portée au groupe d'enfants et à sa dynamique reste constant. Il s'agit également d'être attentif au contenu et donc aux propos tenus (professionnels, constructifs et positifs).

10

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de permettre une bonne circulation de l'information, chaque équipe s'appuie sur 2 cahiers de communication :

- le cahier « classique » aide à la prise de décision entre les colloques (noter une question, mettre les noms de tous les membres et les relancer si pas répondu). Pratiquer comme cela pour chaque question qui nécessite que chacun se positionne. Fonctionne pour des décisions simples.
- le cahier « enfants » : noter des observations, l'avancée des objectifs posés pour certains enfants, des informations importantes. Soit la ou le référent de l'enfant reporte dans le dossier, soit c'est une tâche dévolue à un membre de l'équipe (ou selon un système de tournus).

LE PERSONNEL EDUCATIF REMPLACANT

Le personnel remplaçant est incontournable et nécessaire au bon fonctionnement de l'institution. Au Jars'din, nous y faisons appel de manière régulière afin de répondre aux absences du personnel pour cause de maladie, vacances, formation ou congés particuliers.

La personne passe par un processus d'engagement pendant lequel ses compétences professionnelles vont être mises à l'essai. Si le processus aboutit, la personne est mobilisable et les équipes en sont informées par un mail annonçant son arrivée.

Le personnel remplaçant intervient afin de répondre aux besoins de l'enfant et s'investit au mieux pour son bien-être. Il fait preuve d'authenticité, le laisse venir à lui et non pas le contraire, et fait preuve de discrétion quant à son intimité. Il interpelle le personnel éducatif fixe, le cas échéant ose agir en faisant preuve de bon sens, si la situation le nécessite. Il doit garantir une continuité dans la qualité de l'accompagnement pédagogique et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation afin de garantir la sécurité physique et psychique de l'enfant.

11

Il y a deux sortes de remplaçant·e·s au Jars'din :

LA OU LE REMPLAÇANT ATTITRE

Au Jars'din, chaque secteur d'accueil bénéficie de la présence d'une ou un remplaçant attitré, engagé par un CDI. Celui-ci intervient selon les besoins de l'équipe, en lien aux absences des professionnel·les. La ou le remplaçant attitré est donc directement affilié à un secteur et fait partie intégrante de l'équipe éducative, avec son statut particulier. La ou le coordinateur de groupe est spécifiquement une ressource pour la ou le remplaçant attitré.

Il doit pouvoir donner un sens à ses actions et se sentir partie prenante d'un projet commun. Il a l'avantage de connaître les enfants, les collègues de l'équipe et donc de pouvoir assumer pleinement la prise en charge des enfants, l'organisation du jour du groupe, lorsqu'il remplace une ou un professionnel du groupe, sans devoir être dirigé.

Ses tâches sont les suivantes :

- avoir lu, connaître et appliquer le projet pédagogique au même titre que le personnel fixe, hormis le travail de référence.
- connaître le fonctionnement du groupe : moyens de communication, déroulement de journée, valeurs du secteur, rythmes de la journée, prise de décisions, ...
- connaître les enfants du groupe : noms et prénoms, besoins particuliers (allergies alimentaires, besoins spécifiques, ...), projets individualisés, ...
- participer aux colloques mensuels du soir et aux colloques sur le temps de midi si sa présence a du sens.
- se référer au personnel éducatif pour toute question.
- apporter ses observations à l'équipe.
- assumer des tâches spécifiques sur délégation du personnel éducatif.
- s'impliquer dans tout projet du groupe.



LA OU LE REMPLAÇANT SUR APPEL

Il est soumis à un contrat oral uniquement. Chaque groupe où il intervient pour la première fois lui donne une copie écrite du déroulement de journée pour lui permettre d'avoir une vision plus claire des moments-clés et des rituels. Le descriptif de poste correspondant à sa fonction et le projet pédagogique (tout particulièrement les protocoles et les règles inhérentes à la sécurité) lui sont également remis par la direction.

La ou le remplaçant sur appel est davantage dans une posture d'exécutant que la ou le remplaçant attitré. Dans ce sens, les tâches spécifiques de la journée lui sont confiées en fonction des enfants présents et de leurs besoins particuliers. Nous lui demandons néanmoins de systématiquement suivre ces recommandations :

- prendre connaissance de la grille de présence du jour (précieuses informations à propos des enfants présents pendant la journée), du cahier de transmission (remonter dans le temps pour avoir une vision plus globale de ce qui s'est passé avant son intervention) et de l'agenda.
- interroger le personnel éducatif afin de comprendre la structure de la vie quotidienne. Le questionner à propos des changements importants décidés/mis en place.
- questionner les le personnel éducatif à propos des tâches spécifiques qu'elle ou il serait susceptible de faire (désinfection des lits, des jouets, ...).

LE PROCESSUS D'INTEGRATION

Pour chaque enfant accueilli, une ou un professionnel référent est nommée, en fonction de la fréquentation de l'enfant et des jours de présence de cette même personne. Nous rappelons que la ou le référent est la personne de contact privilégiée, mais que tout le personnel éducatif s'occupe de tous les enfants. En ce sens, c'est une équipe entière qui porte son attention sur tous les enfants accueillis.

La ou le référent prend en charge le processus d'intégration, **d'une durée minimale de deux semaines. Ce temps ne peut être raccourci que suite à des observations factuelles des professionnel·les une fois le processus commencé, et non avant le début du contrat.** Cette règle est valable pour tout enfant accueilli, quelle que soit son expérience antérieure de la collectivité. Ce processus comporte deux étapes :

LA PREMIERE VISITE

13

La ou le référent appelle la famille pour fixer un rendez-vous. Cette première rencontre dure environ une heure et a pour but de permettre à la famille et à l'enfant de vivre une première expérience en garderie de manière douce. La première visite représente le premier contact de la famille avec le groupe et la ou le référent : c'est donc un moment important et indispensable à la bonne collaboration entre la famille et le groupe. Ce moment se déroule généralement dans le groupe où l'enfant sera accueilli (et non pas dans une salle d'entretien), et idéalement en présence d'autres enfants (donc ni au moment de la sieste, ni lorsque la totalité du groupe est en sortie).

La présence d'une figure parentale est obligatoire, d'une part afin de « raconter » son enfant à la ou le référent, et d'autre part pour le rassurer. Les éléments suivants doivent être débattus :

- prise d'informations sur le développement et les habitudes de l'enfant, les informations médicales et administratives. Le but est de mettre la famille dans le rôle du « spécialiste » de son enfant : la ou le référent écoute ce que la famille trouve important à dire de son enfant, puis l'amène à compléter certains points, si nécessaire, par des questions les plus ouvertes possibles.
- présentation du groupe d'accueil, de son fonctionnement et de ses valeurs.
- confirmation du planning d'intégration : l'enfant est, dans l'idéal, présent sur les jours définis dans son contrat et dans les heures de présences de la ou du référent, de manière à éviter un surnombre d'enfants. Ce planning est généralement déjà transmis lors du premier appel de la ou du référent.

Une fois que les éléments précédents ont été abordés, la famille et l'enfant sont invités à rester un moment dans le groupe.

LES TEMPS D'INTEGRATION

Nous privilégions de manière idéale une approche répétitive de l'intégration : l'accueil de l'enfant se fait le plus souvent possible à la même heure pour que ces moments passés au sein de son groupe soient rassurants car se déroulant toujours d'une manière similaire. Cette pratique se base sur une approche théorique et neuropsychologique, qui démontre que l'enfant, déjà tout petit, va essayer d'identifier, de repérer des régularités et des éléments répétitifs dans ce qu'il vit. Cela va lui permettre de pouvoir anticiper ce qui lui arrive et donc de se sentir rassuré.



Concrètement, d'une durée de 30 minutes jusqu'à la durée correspondant à la fréquentation de l'enfant, l'évolution des temps d'accueil lui permet de s'intégrer en douceur et de manière progressive à la vie en collectivité, aux nouvelles personnes (enfants et personnel éducatif), aux locaux, etc. Un soin particulier est mis dans la qualité de la séparation d'avec la famille ou une personne de confiance, ceci pour permettre à chacun d'intégrer cette étape parfois douloureuse et ainsi permettre qu'une construction de lien de confiance avec le personnel éducatif puisse se faire.

Pour que l'intégration se passe dans les meilleures conditions, il est conseillé à la famille de verbaliser à l'enfant qu'il va passer un moment seul à la garderie et ce qu'il va y vivre (jeux, repas, sieste, ...). Pour faciliter la séparation, nous demandons aussi à la famille de dire au revoir à son enfant et de l'informer de la personne qui vient le chercher, surtout si ce n'est pas la famille elle-même. Cette demande reste d'ailleurs actuelle même au-delà de la période d'intégration.

Si l'intégration ne se passe pas bien (pleurs prolongés, mal-être, ...), nous appelons la famille, pour que celle-ci revienne chercher plus tôt son enfant. Dans ce même sens, la période d'intégration peut être prolongée, selon les situations et besoins de l'enfant. Au cours ou au terme de ces temps d'intégration, la ou le référent évalue si cela a été suffisant et bénéfique pour l'enfant, pour que celui-ci puisse être intégré de manière définitive dans le groupe éducatif selon la demande de fréquentation de la famille. L'intégration correspond donc à un processus échelonné qui permet à la ou au référent de prendre le temps d'instaurer une relation de confiance avec l'enfant et la famille. La ou le référent s'adapte au rythme et à la sensibilité de chaque enfant, l'observe dans ce contexte socialisateur, apprend à connaître ses habitudes (sieste, repas, continence) et se montre attentive au rythme et au bien-être de celui-ci au sein du groupe.

Pour certains enfants et à certains moments de leur développement, la vie en collectivité est vécue difficilement et les hypothèses pouvant expliquer cela sont multiples. Dans ce cas, il peut être décidé de ne pas faire aboutir l'intégration sur une prise en charge.

LES PASSAGES

Une fois par année, à la rentrée d'août, une transition des enfants accueillis dans la structure a lieu. Ces passages permettent aux enfants de se retrouver dans un groupe d'accueil plus approprié à leurs âge et besoins. L'idéal pédagogique serait d'effectuer plusieurs passages en cours d'années. Or, le choix de l'AAEE de mettre à disposition toutes les places de la structure en début d'année scolaire ne rend pas possible ces passages intermédiaires, mais offre l'avantage de proposer plus de places aux familles accueillies et de faire passer chaque enfant avec son groupe de pairs, connu donc rassurant.

Ces passages sont déterminés par l'âge des enfants, critère légalement incontournable. Ils sont également basés sur des critères pédagogiques établis par le personnel éducatif (gestion des moments de séparation et de transition, gestion du grand groupe, sensibilité affective, ...). Cela implique que la ou le référent de chaque enfant ayant atteint l'âge de passer dans le groupe suivant alerte la directrice en cas de doute quant au bien-fondé du passage. L'avis de la famille peut alors également être pris en compte.

15

Les différents passages sont les suivants :

- passage de la Nurserie au groupe des Jongleurs ou Trotteurs : enfants ayant atteint 14, respectivement 18 mois, à la date du passage.
- passage du groupe des Jongleurs au groupe des Acrobates (exceptionnellement des Trotteurs pour des questions de disponibilité) : enfants ayant atteint 20 mois à la date du passage.
- passage du groupe des Trotteurs au groupe des Explorateurs (exceptionnellement des Acrobates pour des questions de disponibilité) : enfants ayant atteint 30 mois, à la date du passage.

Les changements vécus par les enfants sont multiples et peuvent demander un certain temps d'adaptation. Les rythmes des journées changent, la taille des groupes aussi et certains enfants sont plus sensibles que d'autres par rapport à tout cela. La préparation des passages se déroule donc concrètement durant la semaine de la rentrée scolaire : la plupart des enfants sont de retour de vacances et intègrent de façon simultanée, jamais seuls, le nouveau groupe.

Lors de cette période, la présence d'une ou d'un professionnel connu du groupe antérieur est organisée, au minimum lors des arrivées du matin pendant toute la semaine, afin de garantir la sécurité affective des enfants qui découvrent leurs nouveaux locaux et le nouveau personnel éducatif. Le rôle de cette personne de référence est réfléchi comme étant une présence rassurante, plutôt en retrait, n'accueillant pas d'office les enfants. Elle va donc moduler ses interventions avec souplesse, en fonction de ce qu'elle observe : elle peut transmettre ses observations aux nouveaux membres du personnel éducatif (« avec cet enfant je te suggère de... ») mais aussi, si la séparation s'avère compliquée par exemple, se rapprocher et prendre une part plus active dans ce moment.

Nous proposons également des visites informelles et spontanées du groupe suivant dès le mois d'avril.

LA COLLABORATION AVEC LA FAMILLE

La collaboration avec la famille débute lors de la demande d'une place en garderie. Les différents intervenants dans le processus de collaboration sont :

- la directrice générale pédagogique : c'est la personne représentant l'AAEE. avec qui la famille a son premier contact, lors de l'inscription de l'enfant.
- le secrétariat : c'est le répondant des questions administratives et de facturation.
- l'AAEE : toute famille a l'obligation de devenir membre de l'Association pour pouvoir accéder aux prestations d'accueil et de prise en charge. Cela se concrétise par le versement de la cotisation annuelle. Par le biais de l'assemblée générale, la famille a la possibilité de soumettre des propositions.
- la directrice du Jars'din : elle s'occupe d'établir le contrat et de le faire signer par la famille. Elle est la personne de contact lors de demandes d'ordre administrative.
- la directrice et l'adjointe pédagogique de direction : elles sont le fil conducteur pour toute question pédagogique, en lien à la fréquentation de l'enfant dans la structure.
- le groupe éducatif : il est défini selon l'âge de l'enfant. La famille aura à collaborer avec le personnel qui le compose et avec les spécificités d'accueil.
- la ou le référent : cette personne prend de façon privilégiée la responsabilité de l'intégration de l'enfant et elle porte une attention plus minutieuse à différents aspects tels que le développement psycho-affectif et donc l'épanouissement. Parallèlement, elle construit et maintient le lien de confiance avec la famille, notamment en proposant un bilan annuel et en répondant à tout autre besoin familial ou du personnel éducatif qui nécessiterait des rencontres supplémentaires. Ce travail de référence est incarné de manière différente selon le groupe, et n'empêche en aucun cas que chaque membre du personnel éducatif s'engage pour chaque enfant.

16

Au Jars'din, une grande importance est donnée au travail de collaboration avec la famille, celui-ci étant considéré comme un élément fondamental afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions. Le sujet central de cette collaboration est et reste l'enfant.

Les souhaits, attentes et désirs de chaque famille sont différents et spécifiques, et de ce fait, la famille doit prendre acte que certains d'entre eux ne pourront pas être pris en considération. L'accueil au Jars'din est toujours réfléchi autour de la collectivité, tout en essayant de répondre au maximum aux besoins de chaque enfant, ainsi qu'aux besoins de la famille. Un lien de confiance est essentiel entre la famille et le personnel. L'accompagnement prend appui sur les informations familiales tout autant que sur les observations factuelles quotidiennes. Le personnel éducatif s'engage donc à communiquer de manière transparente et authentique avec la famille, sans contourner les difficultés que cette collaboration pourrait rencontrer. Le personnel se montre aussi à l'écoute des différents acteurs de la prise en charge de l'enfant et respecte le territoire privé de chaque famille.

La collaboration se traduit par le retour que le personnel éducatif fait à la famille, lorsque celle-ci vient rechercher son enfant. Ce moment a une importance essentielle pour que le lien de collaboration garde une certaine cohérence et il permet par-dessus tout de renforcer chez l'enfant le sentiment de sécurité affective essentiel à son bien-être. Ce moment de transmission s'appuie sur des supports différents selon les groupes : des feuilles journalières permettant, surtout en Nurserie, de n'omettre aucun détail cher à la famille d'un tout petit, aux tableaux blancs utilisés chez les Acrobates et les Explorateurs où les informations sont amenées de façon plus imagée. Dans tous les cas, ces outils sont essentiellement des supports dont le but est de favoriser un échange constructif, personnalisé et chaleureux entre les différentes personnes impliquées autour de l'enfant.



Un point essentiel pour créer un lien entre la famille et le personnel éducatif est le cahier de vie. Ce cahier suit l'enfant pendant toute la durée de son séjour en collectivité. C'est un moyen symbolique et concret de la coexistence entre la vie en garderie et celle à la maison. Le cahier de vie contient des images, des textes et des anecdotes illustrant les différentes réalités de la vie de l'enfant, dans et hors du Jars'din. Pour que celui-ci soit correctement nourri, il doit pouvoir sortir de la structure et être investi par les personnes chères à l'enfant (grands-parents, fratries, amis, ...) pour que ces dernières y laissent une trace ou tout simplement prennent le temps de découvrir l'univers de l'enfant. Le but est celui de pouvoir s'y référer à tout instant pour parler de l'enfant, pour visualiser son développement, et créer un souvenir. Son utilisation est également exploitée dans les moments formels comme les entretiens de fin d'année, où il peut servir de base à l'échange entre la famille et la ou le référent.

La collaboration mutuelle s'étend dans les couloirs de la structure, lors de tout moment d'échange informel, qui permet de solidifier encore plus le lien de confiance et le bon déroulement du placement de l'enfant.

17

Enfin, au Jars'din, la famille est aussi appelée à collaborer de manière active lors des :

- entretiens de famille après trois mois et en fin d'année, avec la ou le référent.
- rendez-vous ponctuels, nécessaires lorsque le placement de l'enfant a besoin d'une clarification, d'un ajustement.
- échanges d'informations à l'arrivée de l'enfant en garderie.
- contacts téléphoniques avec le personnel éducatif, pour toute transmission importante concernant l'enfant.
- contacts ou rendez-vous avec la directrice et/ou l'adjointe pédagogique de direction, lorsque cela est nécessaire.
- rencontres festives, où la présence de la famille dans la structure est vivement souhaitée pour qu'elle puisse mieux comprendre et intégrer la vie de son enfant en garderie.
- passages et changements de groupe, quand le personnel éducatif du nouveau groupe d'accueil de l'enfant invite la famille à une soirée de présentation.

LES ENTRETIENS DE FAMILLE

Au Jars'din, une grande importance est donnée à une qualité d'accueil de l'enfant, qualité qui passe par un travail de collaboration avec la famille. La ou le référent de chaque enfant construit et maintient le lien de confiance et de partenariat avec la famille en privilégiant un regard conjointement orienté vers l'enfant. Le soin porté à ce lien s'illustre entre autres par les différents entretiens qui ponctuent l'année :

LE POINT DE SITUATION APRES TROIS MOIS : dans tous les groupes, la famille est invitée à échanger autour de ses premiers ressentis par rapport à la structure et à questionner si besoin les pratiques pédagogiques. Cela permet au personnel éducatif d'expliquer le sens des choix pédagogiques qui découlent de la ligne institutionnelle, de mettre des mots sur les valeurs de la structure. La ou le référent demande préalablement à la famille si un sujet en particulier serait important pour eux d'aborder lors de l'entretien.

L'ENTRETIEN A LA DEMANDE : cet entretien peut être demandé à tout moment, soit par la famille, soit par la ou le référent, pour toute problématique rencontrée par l'enfant. Le but est d'invoquer les ressources familiales (observations de leur enfant, idées quant à ce qui pourrait être mis en place dans la structure). L'objectif est également de permettre un regroupement des forces qui pourraient soutenir l'enfant dans une période développementale plus difficile.

Le but peut aussi être de tenter de comprendre la réalité familiale, les besoins et rythmes spécifiques, les raisons qui expliquent les attitudes et demandes de la famille, afin de trouver ensemble un compromis qui sécurise l'enfant, tout en préservant les valeurs de chacun. En cas d'insatisfaction de la famille, le fait d'expliquer ce qui est de la responsabilité de la structure (que l'enfant se sente bien dans le groupe) et ce qui est de la responsabilité familiale (le non-respect d'une valeur institutionnelle, des demandes pas compatibles avec l'organisation collective) permet de remettre l'intérêt de l'enfant au centre de l'accueil.

LE BILAN DE FIN DE FREQUENTATION : en fin d'année, nous proposons ce moment d'échange. Dans le but de ne jamais déposséder la famille du savoir qu'elle a de son enfant, la ou le référent se doit de construire l'entretien selon ses besoins, en écoutant ses questionnements spécifiques, ce qu'elle exprime sur l'évolution de son enfant ou des différences de comportement qu'elle aurait observé selon les contextes.

La matière amenée oralement par la ou le référent est puisée dans les observations faites tout au long de l'année sur l'enfant par l'ensemble du personnel éducatif. Le cahier de vie (qui contient des photos, dessins et anecdotes) peut être utilisé comme support.

L'OBJET TRANSITIONNEL

L'enfant accueilli au Jars'din est dans une période de sa vie où la séparation d'avec sa famille, même pour quelques heures par jour, n'est pas sans risque. C'est précisément durant cette période de la vie que les liens d'attachement se créent : ils sont en construction, donc fragiles. L'enfant est dépendant et vulnérable, il a donc besoin de pouvoir se rassurer quand cela est nécessaire pour lui. L'objet transitionnel, le doudou, va permettre à l'enfant de mentaliser l'image de sa famille et c'est cela qui le rassure pour surmonter cette absence.

La confiance accordée à l'enfant pour qu'il apprenne à marcher, manger, parler, être continent et ainsi de suite, devrait être exactement la même que celle que nous pourrions lui faire pour que, spontanément, il gère au mieux son doudou. C'est pourquoi l'enfant doit pouvoir avoir accès continuellement à son doudou.

Dès lors, l'enfant peut disposer de son objet fétiche de manière autonome, s'en servir à tout instant, le poser, lui réserver une place particulière située à proximité ou pas, lorsqu'il joue, lit, se repose, mange, etc. Le fait de pouvoir en disposer librement favorise aussi l'acquisition d'un sentiment d'autonomie et d'indépendance, et de la capacité à « faire sans doudou », donc de grandir. L'enfant va se sentir plus sûr de lui en maîtrisant son propre besoin. Pour chaque enfant, il est ainsi nécessaire de respecter ce besoin de manière individualisée, en trouvant des réponses qui aient du sens. Ce n'est donc pas en enlevant son doudou à l'enfant que cela va l'aider à le rendre autonome, mais c'est au contraire en le laissant gérer lui-même son besoin de sécurité affective qu'il y parviendra.

Chaque groupe doit s'interroger sur le sens que l'on donne à l'accès à l'objet transitionnel. Par exemple, en proposant à l'enfant de poser son doudou dans son casier nous lui disons que c'est à cet endroit qu'il est en sécurité. Si l'utilisation du doudou venait à questionner le personnel éducatif, il peut en discuter pour réfléchir comment accompagner et soutenir l'enfant dans la gestion de celui-ci. L'autre rôle du personnel éducatif est de ne pas perdre le doudou, c'est-à-dire d'y accorder l'attention que ce précieux objet mérite.

La lolette n'est pas mentionnée car elle est rarement un objet transitionnel en tant que tel, mais comme elle va de pair régulièrement avec le doudou, le personnel éducatif va également faire confiance à l'enfant dans sa gestion de cette dernière. L'enfant est encouragé à la poser lorsqu'il s'exprime et qu'elle l'empêche de bien se faire comprendre. De même, l'enfant qui suce son pouce sera encouragé à ne pas le faire lorsqu'il parle.

La relation basée sur la confiance établie entre le personnel éducatif et la famille doit permettre d'échanger autour de ce sujet et par conséquent d'entendre les attentes et points de vue de chacun, sans oublier la réalité vécue par l'enfant.

LE JEU

LE JEU SPONTANE

Au Jars'din, le jeu spontané est mis en avant et est considéré comme une activité à part entière. C'est un temps privilégié où les enfants, seuls ou par petits groupes, jouent et partagent un moment de vie. L'identité du groupe se crée dans ces moments-là.

Il est important, dans le développement de son autonomie et la construction de sa personne, que l'enfant puisse bénéficier d'une liberté en ce qui concerne le choix de ses activités, ainsi que de la durée du déroulement de celles-ci : il devient alors « maître » de son jeu. Le jeu spontané lui permet de :

- prendre possession de l'espace qui lui est donné et donc de prendre conscience de son corps en explorant l'espace qui l'entoure.
- développer son imagination et sa créativité.
- se socialiser et construire sa personnalité.
- développer son langage, d'apprendre à communiquer avec ses pairs et d'affirmer sa personnalité.
- s'approprier la réalité en essayant notamment de gérer d'éventuels conflits, de progresser dans l'apprentissage du partage et de la coopération. L'apprentissage des règles de vie passe également par le respect de l'autre et du matériel.

20

L'espace et le temps de jeu spontané sont délimités. Le jeu spontané est proposé à l'enfant au moment des accueils et des départs, mais également tout au long de la journée, sur un temps d'activité ou alors à la fin de celui-ci. Les jeux, adaptés à l'âge des enfants, sont mis à disposition de tous et accessibles sans avoir besoin de demander l'aide du personnel éducatif pour les attraper. Les enfants peuvent créer leurs propres règles et se les approprier. L'enfant qui préfère observer peut également le faire.

Le rôle du personnel éducatif est essentiel : sa présence et sa disponibilité dans ces moments garantit la sécurité physique et affective de l'enfant et va permettre à celui-ci d'évoluer dans un environnement sécurisant. Ses observations ont notamment pour objectifs de mieux le connaître et ainsi d'orienter et de diversifier les activités proposées. Il aide à verbaliser, si nécessaire, les émotions de l'enfant pour permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe. Il adopte une attitude positive et encourageante, tout en respectant son rythme. Il encourage l'indépendance, valorise l'enfant et évite tout jugement ou stimulation en vue d'une performance. Il veille à ce qu'il ne soit pas dérangé dans son jeu et se montre donc garante du fait que ces moments soient des moments privilégiés dans sa journée en collectivité.

Dans les faits, le personnel éducatif intervient peu. Il peut participer au jeu s'il y a été invité, sans le mener. Il peut proposer ou relancer le jeu sans pour autant se rendre indispensable. Il accompagne les enfants dans la résolution de petits conflits et n'intervient clairement que si le conflit semble insoluble ou quand la sécurité est en jeu. Il se place à hauteur d'enfant, à un emplacement où il peut observer au mieux l'ensemble de la salle pour voir tous les enfants, et d'où n'importe quel enfant pourra le voir. Il peut se déplacer en fonction de l'évolution du jeu. Si plusieurs professionnel·les sont dans la salle, elles ou ils se répartissent pour couvrir tout l'espace.

LE JEU DIRIGE

Les activités dirigées ont également tout leur sens au sein d'une collectivité d'enfants. Celles-ci permettent principalement de canaliser les énergies, de créer des dynamiques collaboratives (et a contrario de casser des dynamiques trop explosives), de permettre aux enfants de se recentrer autour d'une tâche et de travailler la concentration, entre autres. Le rôle du personnel éducatif qui pense et propose ces activités est fondamental : celui-ci, par son observation, élabore ces moments en fonction du besoin ciblé.



Il faut comprendre par activité dirigée une activité dont le cadre est préétabli par le personnel éducatif : si l'on prend l'exemple d'une activité peinture, il décide de l'endroit (sur une table, dans un espace délimité au sol) et du matériel proposé (feuilles de différentes tailles, éponges, pinceaux, Q-tips). Pour le reste, l'enfant est libre, d'abord, de participer ou non, puis de ce qu'il va décider d'utiliser et donc de produire.

Les activités dirigées ont pour but de favoriser le développement de l'enfant, au niveau cognitif, moteur et affectif, mais elles doivent surtout être entendues comme des expériences nouvelles dont les apprentissages ont pour seul et unique but d'engendrer le plaisir, la découverte et d'accroître la confiance en soi de l'enfant. Nous privilégions les activités dont les objets peuvent être détournés selon le désir et le choix de l'enfant pour ainsi promouvoir sa créativité, son imaginaire et sa capacité à créer à partir de ses idées et de ses pensées.

Le jeu dirigé peut finalement permettre au personnel éducatif d'observer un item spécifique du développement de l'enfant (motricité fine par exemple) : c'est un outil privilégié pour cela.

Les enfants adorent quand le personnel éducatif joue avec eux : chacun peut donc se sentir libre de participer pleinement à des jeux collectifs, dans une visée de partage d'émotions joyeuses, que ce soit lors de jeux spontanés ou d'activités dirigées !

LA TRANSGRESSION DES LIMITES

Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur de multiples études scientifiques démontrant ce qu'un enfant peut réellement comprendre et apprendre selon son âge et sa maturité. Ces informations développementales sont essentielles pour le personnel éducatif car elles lui permettent de relativiser les attitudes de l'enfant, de sortir de l'idée qu'il est, par exemple, en train de « provoquer », et d'adapter ses réponses aux transgressions des règles et des limites posées.

Au Jars'din, nous veillons d'abord à **limiter le nombre d'interdits**, notamment en adaptant l'environnement de l'enfant, particulièrement au niveau de la sécurité. Un enfant d'un an, par exemple, touche à tout sans avoir conscience du danger ou de ce qui est permis ou pas. De plus, à cet âge, il n'a pas la capacité de comprendre le sens des limites que lui pose le personnel éducatif.

En lieu et place du « non », le personnel éducatif privilégie le « **stop** », plus efficace et moins vecteur de reproche. Il peut aussi renforcer son message à l'aide du langage signé « interdit ». Il explique ensuite par des **mots simples** l'interdit qui est en jeu, et propose si possible une **alternative** au comportement inapproprié : « tu ne peux pas grimper sur la barrière du jardin, elle peut se casser et te blesser, par contre tu peux grimper sur la structure de jeu ».

Le cerveau du jeune enfant ne comprend pas bien la négation. Dire à l'enfant « ne fais pas cela » va faire porter son attention justement sur l'interdit. A chaque fois que c'est possible, il est préférable d'**énoncer la permission** : au lieu de « tu ne cours pas dans la salle », on dira « tu marches dans la salle ».

Vers deux ans, l'enfant est dans une phase dite d'opposition. En refusant ce qui lui est demandé, il s'affirme en tant qu'individu et développe la conscience qu'il a de lui-même. Face au refus de l'enfant de répondre à une demande, nous pouvons lui **présenter un choix** : s'il refuse de mettre ses chaussures, nous pouvons lui proposer : « est-ce que tu veux les mettre tout seul ou est-ce que tu veux qu'on le fasse ensemble ? ».

C'est aussi un âge de fortes frustrations, car il est confronté à ses limites et à des capacités langagières qui ne vont pas aussi vite que ses pensées. La rage, les pleurs, les crises de colère sont fréquents. Dans ces situations, nous « **quittançons** » **l'émotion de l'enfant**, en la verbalisant : « je vois que tu es fâché, je comprends, tu as le droit ». C'est important de reconnaître l'enfant dans ce qu'il vit, qu'il se sente entendu et accepté. Il n'y a pas de mauvaise émotion. Nous ne cherchons donc pas à la réprimer, mais plutôt à **laisser l'enfant l'exprimer** de façon sécurisée pour lui et pour les autres enfants. Nous nous montrons disponibles pour répondre si nécessaire à son besoin d'être réconforté ou d'être aidé.

Les morsures et les coups sont aussi fréquents vers l'âge de deux ans. Un enfant qui mord ou qui tape est un enfant qui n'a pas encore les outils pour affronter les situations de manière pacifique. Son but est de s'approprier ou défendre un objet et non pas de blesser l'autre ou de lui faire mal. D'abord nous prenons soin de l'enfant lésé, puis prenons le temps avec l'enfant qui a mordu ou tapé : nous verbalisons notre compréhension de la situation et nous lui expliquons que c'est un **interdit non discutable**. Nous proposons l'**alternative** de taper ou mordre dans un coussin par exemple. A noter que nous ne lui demandons pas de demander pardon à l'enfant lésé, car à cet âge, l'enfant n'a pas la capacité cognitive de mettre du sens sur le fait de demander pardon.

La compréhension des règles et des limites évolue au fur et à mesure que l'enfant grandit. Vers trois ans, l'enfant est capable de comprendre et répéter des règles simples. Néanmoins, la zone du cerveau qui répète la règle n'est pas encore bien connectée à la zone de l'inhibition de l'action, ce qui signifie qu'il peut agir à l'inverse de la règle, alors qu'il est capable de la verbaliser.

La transgression des limites est normale et nécessaire, car c'est une opportunité qui permet à l'enfant de s'auto-responsabiliser, de grandir dans un cadre sécurisant et d'intégrer les règles de la vie en collectivité.



Au Jars'din, nous n'appliquons pas la punition qui découle d'une réaction émotionnelle de l'adulte et qui risque d'accentuer la culpabilité chez l'enfant. Nous accompagnons plutôt l'enfant vers une intégration des limites à respecter et une **prise de conscience** que ses actes peuvent avoir des conséquences. Ce processus de prise de conscience ne doit pas être assimilé à un acte répressif, négatif. La sécurité affective de l'enfant doit toujours être garantie : nous ne privons jamais l'enfant de son doudou et nous n'isolons pas l'enfant.

Notre réponse à un comportement inapproprié se doit de respecter les droits de l'enfant, il ne doit pas impliquer une confrontation physique ni induire, dans les propos émis, des messages discriminatoires ou abaissants. Il révèle le dysfonctionnement d'un comportement et non pas le dysfonctionnement d'un enfant : **c'est l'acte qui est remis en question.**

Dans le milieu professionnel, il est nécessaire pour une équipe d'adopter une **position claire et semblable** autour des actes éducatifs et sur le sens de ces derniers. Il est important de se réunir, de débattre et de construire une **approche commune** qui permettra à l'enfant de ressentir une cohérence tout autour des limites qui seront fixées. L'enfant sera alors rassuré et se sentira conforté dans sa position d'enfant.

23

Le personnel éducatif s'engage à réfléchir, toujours, à son acte d'autorité et à comment celui-ci sera posé. Il s'engage également à prendre du recul, à gérer ses émotions et à passer le relais à des collègues si une situation devait la déborder émotionnellement.

Pour conclure, la piste que devrait toujours privilégier le personnel éducatif quand un enfant transgresse des limites est de se poser la question : « **Que me dit cet enfant au travers de son comportement ?** Qu'y a-t-il derrière ? » La transgression peut être le symptôme d'un besoin inassouvi et c'est la mission du personnel éducatif de le décoder. L'enfant a-t-il besoin d'attention ? Besoin de bouger ? Besoin de repos ? Besoin d'être entendu ? C'est la réponse à ces questions qui lui permettra de poser un acte adapté à l'enfant.

LE MOUVEMENT ET LES SORTIES

Bouger, ainsi que le plaisir qui en découle, est naturel chez le jeune enfant. Nous avons donc décidé de nous inscrire dans le projet « Youp'la bouge ! »² afin de mieux soutenir cet élan naturel et de l'encadrer de manière professionnelle au sein de notre collectivité. Depuis l'été 2014, le Jars'din prend part à ce projet de promotion de la santé qui s'adresse aux jeunes enfants et dont le but est de favoriser le mouvement au quotidien dans les structures d'accueil.

Des adaptations intérieures et extérieures des différents espaces ont été réalisées, dans le but d'offrir aux enfants des conditions favorables au mouvement et à l'exploration. Nous avons aussi investi dans l'achat de matériel spécifique dans le but d'exercer leur coordination, leur endurance, leur équilibre et leur goût pour l'activité physique.

Le personnel éducatif encourage les enfants à participer à des activités extérieures (balades en forêt ou en ville, place de jeux, terrasse, espace « bois », ...) pour leur permettre de s'aérer, de se dépenser et donc de répondre à un besoin physique. Il profite de la localisation privilégiée du Jars'din dans un environnement riche qui permet de varier les lieux de balades et les possibilités d'activités, afin d'offrir un maximum d'opportunités d'épanouissement aux enfants. Les transports en commun sont également empruntés pour étendre les possibilités.

Le plaisir visible des enfants lors de ces moments ainsi que leur intérêt pour l'environnement sont des points très importants et motivants. Les sorties sont pour eux des moments d'observation et de découverte permanents : ils apprivoisent tout au long de l'année les spécificités dues aux saisons, le rythme de la nature et les variations de la météo. Ces moments permettent de susciter le questionnement des enfants et donc de créer de riches interactions entre eux ainsi qu'avec le personnel éducatif.

Le jardin potager a également pour mission d'apporter aux enfants la possibilité de découvrir la culture des fruits et légumes de saison. Les buts sont multiples : toucher la terre, sentir les odeurs, voir grandir et évoluer une plante, en prendre soin car elle est souvent fragile. Puis, au final, pouvoir manger le fruit de sa production !

Les règles de base de sécurité sont nombreuses et nous nous devons de les respecter afin de permettre à l'enfant de s'amuser en toute sécurité. Les consignes sont adaptées à l'âge des enfants accueillis. Le personnel éducatif compte très régulièrement les enfants, se doit de vérifier que l'espace de jeu est bien fermé, et délimite l'espace en donnant des repères visuels clairs aux enfants (des arbres ou des cônes par exemple).

Le personnel éducatif laisse les enfants faire ce qu'ils sont capables de faire seuls. Il ne fait pas à leur place, mais reste à leurs côtés pour garantir une sécurité physique et affective, et les accompagne jusqu'où ils se sentent eux-mêmes capables d'aller. Les enfants plus petits sont protégés des jeux des enfants plus grands. Il porte une grande attention à ce que les jeux proposés soient en lien à l'âge des enfants et à leurs capacités.

² <https://www.youplabouge.ch/>

L'ALIMENTATION

L'AAEE, par le biais de ses structures, a fait le choix de s'affilier au label « Fourchette Verte »³ et d'en appliquer les règles et valeurs. Compte tenu de la taille des structures, l'AAEE a également fait le choix de s'adresser au service du traiteur « Concordance » pour la préparation des repas. Les dîners sont livrés chauds, conservés dans des thermoports.

L'étroite collaboration entre ces trois entités (AAEE., Concordance et Fourchette Verte) a pour but de vérifier que l'AAEE et Concordance respectent les règles de Fourchette Verte, et de proposer aux enfants des aliments sains, équilibrés et variés, dans le but de stimuler la curiosité gustative, la découverte et, bien entendu, la notion de plaisir. Promouvoir une alimentation saine et jouer un rôle de prévention des maladies liées à une mauvaise alimentation est aussi au cœur de nos préoccupations.

25

Sensibles aux régimes particuliers de certains enfants, la structure peut proposer des menus spéciaux, à savoir végétariens ou sans porc. Pour les enfants souffrant d'intolérances alimentaires, la ou le référent transmet à la famille un document provenant de Concordance : il doit être complété par la famille, dûment signé par la ou le pédiatre et restitué à la structure, dans les plus brefs délais. Dans ce cas, Concordance enregistre la particularité et crée des repas en fonction des besoins.

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, le processus est le même, si ce n'est que Concordance peut émettre une réserve quant à la confection des repas spécifiques, selon le type et le degré d'allergie. Concordance se donne le droit de refuser la confection du repas s'il ne peut pas garantir à 100% la non-contamination. Dans un tel cas, c'est à la famille de fournir le repas. De plus, la ou le référent demande à la famille de faire remplir par la ou le pédiatre le document « Anaphylaxie », document qui sera utile au personnel éducatif.

Au Jars'din, c'est l'ensemble du personnel éducatif qui gère l'alimentation au quotidien :

- le matin, un déjeuner est proposé aux enfants, entre 7h30 et 8h environ.
- un membre du personnel éducatif est responsable de la commande hebdomadaire des aliments qui sont consommés aux déjeuners et aux goûters, ainsi que de la composition de ces derniers : celle-ci doit être en lien avec les repas préparés par Concordance afin de respecter les critères de Fourchette Verte.
- un membre du personnel éducatif est responsable de la commande des fruits et légumes.
- un membre du personnel éducatif de la Nurserie est responsable de la commande des purées de légumes et de fruits. Les purées sont consommées exclusivement en Nurserie, voire chez les Jongleurs si nécessaire.
- le goûter est préparé par le personnel éducatif et comprend toujours une assiette de fruits et/ou de légumes.
- tout membre du personnel éducatif doit respecter les quantités de protéines, féculents, légumes et sucres qui sont servies durant la journée aux enfants, selon l'âge de ces derniers.
- hormis lors des moments festifs de la structure, la boisson servie aux enfants est de l'eau ou de la tisane. Au déjeuner, le jus de fruits et le cacao sont proposés.
- les menus et les goûters sont affichés dans chaque sas d'entrée, afin que la famille puisse avoir une vision d'ensemble de ce qui est consommé dans la structure.

³ <https://www.fourchetteverte.ch/#news>



Des règles de base claires entourent l'alimentation au Jars'din :

- l'enfant est invité à goûter tout aliment, sa consommation n'est jamais imposée.
- il n'est pas obligé de finir son assiette, son développement ne lui permettant pas encore de bien gérer les quantités.
- il n'est jamais privé d'un quelconque aliment, aucune attitude éducative ne justifiant un tel acte.
- Le personnel éducatif organise le temps de repas pour que celui-ci puisse être convivial et qu'il se déroule dans les meilleures conditions. Chaque groupe éducatif travaille dans ce sens et dans l'optique de valoriser et d'accompagner l'enfant vers l'autonomie pendant les repas.

SPECIFICITES EN NURSERIE

L'alimentation est gérée de manière individuelle, en respectant les besoins et nécessités de chaque enfant. Cela implique la préparation de menus individualisés. Accueillant des enfants dès 3 mois et demi, les étapes du sevrage sont gérées en collaboration étroite avec chaque famille. Les mamans peuvent bénéficier d'un espace dans le groupe et du temps nécessaire pour poursuivre et garantir l'allaitement de leur enfant. De plus, chaque famille a le choix de fournir les repas qu'elle souhaite à son enfant, jusqu'au moment où ce dernier consommera les repas Concordance, vers l'âge d'un an environ.

Tout nouvel aliment est introduit par la famille car elle a un rôle prépondérant pour que l'enfant accepte ce qui lui est proposé. De plus, cela permet à la famille de gérer de bout en bout le bon déroulement de cette introduction et par conséquent, de mieux contrôler la possibilité d'une soudaine réaction allergique.

L'ENFANT NE MANGE PAS...

Bien que cela ne concerne que quelques enfants, nous sommes régulièrement confrontés à ce type de situations : certains enfants ne mangent pas en garderie, d'autres très peu, d'autres encore uniquement certains aliments. Les pistes de compréhension étant multiples, il est impossible d'y proposer une solution unique. Malgré ceci, les enfants ne se laissent pas mourir de faim et bien que le phénomène puisse interpeller, il ne doit pas pour autant inquiéter, car il ne s'agit pas forcément de l'expression d'un mal-être profond. Il est essentiel de faire le lien avec la famille pour observer et évaluer quand, quoi et comment l'enfant mange. Cet échange d'information est essentiel pour mettre des mots sur les angoisses que ce comportement pourrait susciter, surtout chez la famille. De plus, la compétence et la créativité du personnel éducatif peuvent déjouer l'obstacle et contribuer à l'évolution positive de l'approche qu'a l'enfant vis-à-vis de l'alimentation.

Lorsque la situation perdure et se répète dans différents contextes (dans le lieu d'accueil, à la maison, ...), nous invitons la famille à se référer au pédiatre. Lui seul peut se prononcer sur un éventuel problème psycho-physiologique de l'enfant en lien à la nourriture.

LE SOMMEIL

L'enfant doit pouvoir faire la sieste au Jars'din : dormir est un besoin vital pour lui car il est fondamental pour son bien-être et son développement, il est réparateur autant que constructeur. Le sommeil, si l'on se base sur les neurosciences, est nécessaire à la maturation de son système nerveux : c'est pendant ce temps que l'hormone de croissance est sécrétée, que la mémoire se construit et que s'organisent les informations acquises tout au long de la journée. De plus, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice des activités d'éveil et de découverte et ainsi de profiter du reste de sa journée en collectivité.

Il est important que les moments avant, pendant et après la sieste soient mis en place avec soin et souplesse. Il s'agit de ritualiser au maximum la transition du repas à la sieste : les rituels sont définis en équipe et chaque membre du personnel éducatif doit s'y référer. Pendant la sieste, favoriser un climat et une ambiance calmes et posés en aménageant un lieu sécurisant est essentiel : le fait de se mettre à la place de l'enfant, couché, et de se demander ce qu'il voit depuis son lit nous aide à aménager l'espace car cela le place concrètement au centre de la réflexion. La présence de repères est également essentielle : le personnel éducatif apprend à connaître les rituels d'endormissement et les signes de fatigue de chacun, et l'enfant est accompagné vers son lit où il retrouve son doudou et/ou sa lolette. La position du personnel éducatif, ses paroles, ses intonations, sa respiration et ses intentions sont maîtrisées et réfléchies. Le moment de transition au réveil demande également du soin et de l'adaptabilité : un enfant ira de suite jouer alors qu'un autre aura besoin d'un temps de transition. Le réveil spontané et progressif de l'enfant est favorisé, choix qui prend également appui sur ce que nous apprennent les neurosciences : l'enfant peut dormir le temps nécessaire à la sieste sans que cela porte préjudice au sommeil de la nuit. A contrario, si on le prive de la sieste, il ne s'endort pas plus facilement le soir : plus le niveau de fatigue est élevé, plus il est difficile pour lui de s'endormir. De plus, un enfant que l'on prive de sieste s'habitue à lutter contre les signes de fatigue et a plus de difficultés à s'abandonner aux bienfaits du sommeil.

27

SPECIFICITES EN NURSERIE ET CHEZ LES JONGLEURS

Comme pour d'autres aspects de la prise en charge, l'accueil « à la carte » est la règle. Le respect du rythme de sommeil propre à chaque enfant s'appuie certes sur les éléments connus du personnel éducatif, mais surtout sur les observations quotidiennes, la vie en collectivité se déroulant dans un environnement très stimulant qui donne lieu à des journées fatigantes. Lorsque l'enfant grandit, le rythme évolue : cela se fait doucement, tout en permettant des phases de retour en arrière si nécessaire.

SPECIFICITES CHEZ LES TROTTEURS, LES ACROBATES ET LES EXPLORATEURS

Des demandes familiales, légitimes, (mon enfant ne doit pas dormir à la sieste, il faut le réveiller après 20 minutes, ...) font alors apparaître des divergences de points de vue : la famille et le personnel éducatif sont face à des réalités différentes. La relation de confiance doit permettre d'échanger autour de ce sujet et par conséquent d'entendre et de prendre en compte les attentes de chacun, au maximum des possibilités. Le personnel éducatif aiguille également la famille vers des questionnements alternatifs, la difficulté de s'endormir pouvant être liée à d'autres aspects de la journée de leur enfant (a-t-il vécu des frustrations, du stress, des émotions douloureuses, a-t-il eu sa dose de câlins, a-t-il bougé en suffisance ?).

Certains enfants n'ont plus le besoin de faire une sieste, souvent vers 4 ans, dans leurs derniers mois de fréquentation de la garderie. Le temps de sieste est alors adapté : ces enfants restent un moment allongés, au calme, dans la salle de sieste. Après 30 minutes, temps adaptable selon les besoins de l'enfant et / ou du groupe d'enfants (en fin d'année scolaire par exemple), ils peuvent reprendre une activité calme, telle que regarder des livres ou profiter d'autres activités pensées pour ce moment.

LA PROXIMITE AFFECTIVE, LE DEVELOPPEMENT PSYCHO-SEXUEL ET L'INTIMITE

Au Jars'din, la juste proximité affective se construit à partir d'une posture professionnelle adéquate par rapport aux besoins immédiats de l'enfant. Proposer un contact physique, respecter le besoin de l'enfant de se blottir contre l'adulte, caresser les joues ou les bras de l'enfant sont autant d'actes qui apportent ce sentiment de bien-être et de confiance en l'autre dont le jeune enfant a besoin pour grandir. Ces gestes d'affection sont donc de vrais gestes professionnels à partir du moment où ils constituent la réponse attendue à une demande de l'enfant. Le personnel éducatif doit faire preuve d'une sensibilité relationnelle, de bienveillance, être suffisamment observateur, attentif et proche pour comprendre. L'enfant doit être porté et touché, se sentir soutenu par un regard et des paroles rassurantes du personnel éducatif, même à distance de lui.

La pratique du bisou est particulière cependant : en effet, en Nurserie et chez les Jongleurs, l'enfant n'est pas en mesure d'en exprimer le désir car trop petit, ce qui dénature le but attendu de ce geste. En revanche, chez les plus grands, porter des marques d'affection par un bisou est possible tant que l'enfant en est l'instigateur. Le personnel éducatif doit donc se montrer disponible à tout câlin envers l'enfant, sans jamais être intrusif ou, à l'inverse, trop distant. Il s'agit donc bien là de répondre aux besoins de l'enfant et non pas à ceux de l'adulte. Le personnel éducatif se doit par conséquent de verbaliser à l'enfant le besoin auquel il pense devoir répondre, par le questionnement, afin de ne pas être perçu comme intrusif.

Nous appuyons notre pratique sur des connaissances neuropsychologiques : les contacts physiques libèrent de l'ocytocine, hormone de l'attachement, du bien-être. Elle entraîne la sécrétion d'autres molécules participant à l'activation des circuits du plaisir et du bonheur d'être ensemble. Elle favorise donc le rapprochement entre les personnes et entraîne une diminution du stress par la baisse de sécrétion de cortisol. A l'inverse, lorsque l'enfant est stressé, est malheureux ou a peur, son taux de cortisol augmente et inonde son cerveau. Si ce taux reste élevé trop longtemps ou trop souvent, cela finit par léser ses neurones. C'est justement dans le but d'apaiser les enfants que la Nurserie pratique le portage, toujours avec l'accord de la famille (technique qui consiste à maintenir l'enfant contre soi dans un porte-bébé).

La construction d'un attachement est la base de tous les développements et apprentissages de l'enfant. Ce système est à attachements multiples : il existe de nombreux liens affectifs de nature différente qui sont complémentaires, et non concurrentiels. Il s'agit donc de rassurer la famille sur le fait que le besoin de proximité avec la figure d'accueil peut être d'autant plus important que l'enfant est justement insécurisé par la séparation d'avec la famille. Toutefois, cette dernière doit sentir que sa place est respectée.

Concernant le développement psycho-sexuel de l'enfant, l'essentiel est que les parties intimes puissent être nommées. Le but de mettre des mots vise à ne pas s'enfermer dans un quelconque tabou et permet d'effectuer un premier pas vers la prévention des abus sexuels. Les mots utilisés devraient se rapprocher des termes médicaux (pénis et vulve) et s'inscrire dans un langage commun, pour autant que chaque personne se sente à l'aise avec leur usage.

Les limites à la sphère intime de chacun sont claires, nommées et rappelées si besoin. C'est donc au personnel éducatif d'endosser un rôle de protection de l'intimité de chacun, de dire ce qui peut se faire sous le regard de l'autre et ce qui nécessite de se rendre dans un endroit plus privé. La pudeur est vue comme un ressenti propre à chaque enfant et est donc acceptée en tant que telle.

S'agissant de pratiques de soins qui peuvent être rapidement vécues comme très invasives, et dans le but de respecter la sphère intime de l'enfant, le thermomètre et le suppositoire rectaux sont évités, mais leur utilisation peut être envisagée pour répondre à des demandes familiales spécifiques.

L'ENFANT MALADE

Le Jars'din prône l'importance du bien-être de l'enfant. L'épanouissement, le partage et l'autonomie constituent des aspects centraux de l'accueil quotidien, aussi est-il important que ces valeurs puissent être intégrées dans les meilleures conditions. Un enfant en bonne santé peut gérer la collectivité et ses spécificités (rythme de la journée, bruit ambiant, stimulations), mais dès que son état physique se dégrade, il peut éprouver des difficultés à le faire. La limite quant à sa capacité à gérer le quotidien malgré la maladie est très subtile, aussi l'attention et la responsabilité du personnel éducatif sont celles de juger quand cette limite est atteinte.

C'est en se basant sur des observations factuelles de **l'état général de l'enfant** que le personnel éducatif va décider de la possibilité de l'accueillir ou non : toute attitude qui diffère de ses comportements habituels amènera le personnel à se questionner sur la pertinence de sa présence en collectivité. Le Jars'din n'est pas une structure médicalisée : le personnel éducatif est composé de professionnel·les de l'enfance et non de la santé. Cela implique que l'état général de l'enfant est évalué en lien à l'accueil en collectivité : quand il ne lui est plus possible de participer pleinement à la vie du groupe, l'accueil des enfants en forme n'est également plus assuré.

29

Au vu de ce qui précède, même sans état fébrile, le personnel éducatif fait appel à la famille pour que celle-ci propose rapidement à son enfant un accueil plus calme et plus adéquat à son état. Elle doit donc impérativement avoir des ressources autres que l'accueil que nous proposons. Nous sommes conscients que les maladies d'un enfant sont difficiles à gérer pour la famille qui travaille, le personnel éducatif cherche alors avec elle la meilleure solution possible en fonction de l'évolution de la situation. Pour l'enfant ayant subi une intervention chirurgicale, qui porte par exemple un plâtre, le cas individuel est également discuté avec la directrice et le personnel éducatif en fonction de l'organisation à mettre en place.

L'éviction de la collectivité pour raisons de contagion est aujourd'hui réservée à quelques rares pathologies et dans des périodes déterminées : certaines maladies peuvent nécessiter de différer un retour suite à une période de traitement (antibiotique lors d'une conjonctivite, shampoing et peigne lors de la présence de lentes ou de poux) ou en cas d'épidémie qui ne serait plus maîtrisable dans un secteur (lors de trop nombreux cas de gastro-entérites).

La famille comme le personnel peuvent se référer au site internet www.evictionscolaire.ch.

Si une famille est injoignable et que l'état de santé de l'enfant nécessite une médication de premier recours (Dafalgan), le personnel éducatif le lui administre après vérification du dossier. En cas d'absence de l'autorisation écrite ou en cas d'aggravation de l'état général, il téléphone à la centrale des médecins de garde dans le but de recevoir le conseil approprié et l'aval de cette autorité compétente.

DIVERS THEMES PEDAGOGIQUES ET PROJETS INSTITUTIONNELS

L'ACCUEIL DE L'ENFANT A BESOINS SPECIFIQUES

Le canton de Vaud privilégie l'intégration précoce de l'enfant à besoins spécifiques dans les institutions d'accueil collectif de jour : le but est de favoriser sa socialisation et d'offrir à la famille la possibilité de bénéficier de l'offre d'accueil de jour existante. C'est pourquoi, au Jars'din, nous nous insérons concrètement dans cette mission en accueillant tout enfant à besoins particuliers. Deux cas de figure sont possibles : soit il entame sa fréquentation avec un diagnostic posé voire même un soutien éducatif déjà en place, soit les besoins spécifiques sont observés directement par le personnel éducatif.

L'accueil de l'enfant, concrètement, se travaille sur deux volets :

- l'activation d'un réseau autour de l'enfant : nous collaborons avec les institutions subventionnées qui dispensent des prestations d'enseignement spécialisé à des enfants d'âge préscolaire, par le biais de l'Office de l'Enseignement Spécialisé. L'aide apportée est précieuse tant pour l'enfant accueilli que pour le personnel éducatif.
- l'accueil au quotidien de l'enfant : le personnel éducatif, avec éventuellement l'appui d'une ou d'un assistant à l'intégration, réfléchit au projet individuel de l'enfant. Il propose des outils en adéquation avec ses besoins particuliers et adapte l'accompagnement. Le but est de l'intégrer au maximum dans la collectivité selon ses compétences du moment.

Tout au long de ce processus, la coordinatrice à l'inclusion de l'AAEE joue un rôle essentiel sur le plan pédagogique et administratif.

LA GAZETTE DU JARS'DIN

En 2021, le Jars'din a créé son propre journal, destiné aux familles accueillies. Il est né d'une envie de rendre davantage visible ce qu'il se passe dans la structure, de créer un pont entre les familles et nous. Il est aussi l'occasion de créer du lien entre membres du personnel éducatif du Jars'din, qui ensemble rédigent son contenu.

Il paraît deux fois par année et regroupe des interviews, des photos, des nouvelles, des anecdotes, ainsi que des apports pédagogiques proches des préoccupations des familles de jeunes enfants.

LA FETE D'ANNIVERSAIRE

Dans la prise en charge quotidienne des enfants, nous portons une attention particulière à leur alimentation. Labellisée « Fourchette Verte », la structure s'engage à respecter les normes imposées.

Nous accueillons environ 180 enfants et nous ne pouvons pas répondre aux normes du label si chaque famille souhaite amener un gâteau pour fêter l'anniversaire de son enfant en garderie. De plus, le fait d'introduire des aliments de l'extérieur expose les enfants souffrant d'allergies alimentaires à un risque réel de santé.

Ainsi, nous avons décidé d'adopter plusieurs pratiques selon le groupe d'accueil, en tenant compte des besoins de l'enfant. Ces pratiques sont très différentes selon l'âge des enfants accueillis.

Chez les plus petits, ce sont le partenariat avec la famille, son envie et la connaissance qu'il a de son enfant qui détermineront la manière dont on marquera l'événement. Le fait, par exemple, de devoir souffler sur les bougies, en présence des autres, peut générer plus d'effroi que de joie. Cela n'a donc pas de sens d'exposer les enfants à une expérience dont ils ne tirent aucun plaisir.

Chez les plus grands, malgré l'accueil en collectivité, le but est de considérer l'enfant qui a son anniversaire comme étant unique ce jour-là. Les équipes prennent donc plutôt l'option de fêter les anniversaires de manière individuelle le jour J, en proposant par exemple à l'enfant de choisir une activité. Nous nous proposons également de mener une activité apportée par la famille (masques ou tout autre chose à décorer, ballons, serpentins ou jeu extraordinaire), mais nous refusons en revanche de distribuer des sachets souvenirs contenant ou non de la nourriture.

LA VERTICALITE

Une des particularités du Jars'din est d'accueillir un groupe vertical, à savoir un groupe qui accueille des enfants d'âge différents. Il s'agit du groupe des Acrobates, avec des enfants de 20 mois à 4 ans. Pour des raisons historiques et pratiques, ce modèle n'est pas appliqué aux autres groupes. Néanmoins, il arrive que la fourchette d'âge varie parfois assez largement dans les autres groupes.

La verticalité est pour nous une source d'enrichissement pour les enfants et pour le personnel éducatif, malgré la complexité qu'elle peut parfois engendrer. Du fait que les enfants apprennent beaucoup par observation et par imitation, le groupe vertical leur offre la possibilité d'observer de nombreux comportements différents.

La présence d'enfants plus âgés pourra par exemple favoriser le développement du langage des plus petits, ou les aider à rester plus longtemps assis lors d'une activité, en voyant faire les plus grands. Les plus grands développent leur confiance en servant de modèles aux plus jeunes. Ils sont fiers de partager ce qu'ils savent et ils renforcent leurs apprentissages en les expliquant. Cette mixité d'âges permet aussi aux enfants de développer leurs habiletés sociales. Ils apprennent en effet à s'affirmer, à prendre soin des autres, à partager.

LE BROSSAGE DE DENTS

Après s'être questionnée sur le sens de cette pratique en collectivité, l'institution, soutenue par l'AAEE, s'est positionnée en faveur de l'arrêt du lavage de dents. En effet, les recherches montrent que se brosser les dents, accompagné d'un adulte matin et soir, est suffisant pour une bonne hygiène buccale.

Etant conscient de l'importance de cet acte quotidien, le personnel éducatif a à cœur de faire de la prévention auprès des enfants. Il souhaite les sensibiliser à l'hygiène dentaire. De ce fait, chaque équipe, en fonction de l'âge de l'enfant et de son groupe, propose divers activités et matériel pédagogiques durant le courant de l'année.

Le personnel éducatif reste ouvert à la possibilité d'un brossage pour les enfants qui déjeunent régulièrement au Jars'din, dans le cas où la famille en ferait la demande. Les équipes peuvent aussi orienter la famille vers des articles et liens utiles, pour aller plus loin dans la réflexion.

LE JARDIN POTAGER

Dans l'espace vert du Jars'din, côté forêt, se trouve notre jardin potager, accessible à tous les groupes. Chaque année, le personnel éducatif propose aux enfants diverses activités en lien avec ce coin de nature. En effet, planter, arroser, récolter sont autant de moyens de découvrir la beauté et le rythme de la nature, le rôle du soleil et de l'eau, le cycle de vie des végétaux, les légumes et les fruits de saison, de mieux comprendre la vie du sol, des insectes et des mollusques. Jardiner enseigne la patience, la fierté de récolter (et de manger) ce qu'on a semé, le respect de l'environnement.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE LANGAGE PRE-VERBAL : L'USAGE DE SIGNES

Parti du constat que l'enfant est capable de communiquer avec des gestes bien avant de pouvoir le faire oralement, le personnel éducatif accompagne l'émergence de la parole par l'utilisation de quelques gestes, inspirés de la langue des signes (www.signeavecmoi.com). Ce projet est parti de la Nurserie, et dans un souci de cohérence dans l'accompagnement de l'enfant, est repris en priorité par les Jongleurs et les Trotteurs, et dans une mesure moindre par les Acrobates et les Explorateurs, puisque la plupart des enfants fréquentant ces groupes parlent.

Le but de cet accompagnement est d'offrir à l'enfant un outil supplémentaire pour exprimer ses besoins plus facilement avant l'acquisition du langage. On réduit ainsi la frustration, tant chez l'enfant qui se sent compris, que chez la ou le professionnel qui parvient à comprendre. L'un comme l'autre dépense ainsi moins d'énergie et sont plus disponibles pour des interactions plus constructives et chaleureuses.

32

Dans la vie courante, nous faisons déjà naturellement certains gestes (au revoir, envoyer un bisou, viens...). L'utilisation de signes ne retarde donc pas le langage, et va même plutôt en stimuler l'apprentissage. C'est un moyen supplémentaire offert à l'enfant pour communiquer : l'enfant va associer un geste à un mot et va le signer quand il en aura besoin. La simultanéité du mot et du geste va progressivement s'estomper pour ne laisser plus que le mot.

LA TRANSITION A L'ECOLE ET AU PARASCOLAIRE

Pour tout enfant et toute famille, le début de l'école est une étape très importante, que ce soit au niveau affectif, émotionnel ou organisationnel. Les enfants ayant préalablement fréquenté un lieu d'accueil avant leur arrivée à l'école ont l'avantage de connaître la vie en collectivité. Il n'en demeure pas moins que cette étape est un des changements majeurs qui arrive dans leur jeune vie.

Le Jars'din a un rôle à jouer pour permettre aux enfants et à leur famille de vivre ce changement dans les meilleures conditions possibles. De ce fait, le personnel éducatif collabore étroitement avec les Unités d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) de l'AAEE, et ensemble ils proposent aux enfants et à leur famille des moyens pour vivre cette transition en douceur.

Dès mai, des visites de leur future UAPE sont proposées aux enfants, en présence d'au moins un membre de leur personnel éducatif respectif. Le but est de découvrir et d'appivoiser le futur lieu d'accueil, que ce soit au niveau des locaux, des enfants et du personnel éducatif. La famille est conviée à venir faire de même en juin, lors d'une réunion de familles, et en août, pour une demi-journée portes ouvertes des UAPE.

Le personnel éducatif du Jars'din et des UAPE s'organise pour offrir aux enfants des sorties ou des activités communes durant les mois précédant la rentrée scolaire.

Chaque année en juin, une fête de départ est organisée pour les futurs ecoliers. Ce moment permet de marquer ensemble la fin d'un temps, celui de la garderie, et d'aider les enfants à prendre conscience de ce changement à venir.